INSCRIPTION Week-end- Pentecôte

L'ACTC vous propose une escapade en Petite Sologne Du 29 mai au 04 juin 2020.

SEJOUR Pentecôte Cyclos, pédestres, visites ; du 29 au 04 juin 2020 VVF Villages "La Bussière" La Bertholière , 86310 LA BUSSIÈRE

La Bussière est une commune du Centre-Ouest de la France, située dans le département de la Vienne en région Nouvelle-Aquitaine.

Charme bucolique!

Idéalement situé près du parc naturel régional de la Brenne et sa réserve ornithologique, le VVF Villages Le Domaine du Poitou - La Bussière vous ouvrira les horizons de la petite Sologne... Vos vacances à La Bussière seront idéales pour profiter d'une atmosphère bucolique mais aussi faire un crochet jusqu'au Futuroscope à moins d'une heure de route ou au ZooParc de Beauval. Bonnes vacances au VVF Villages Le Domaine du Poitou - La Bussière!

Les Incontournables de vos vacances!

La Bussière vous propose :

- La cité médiévale de Chauvigny et le parc régional de la Brenne à proximité
- Moments de bien-être à La Roche-Posay

Licence obligatoire même pour les accompagnants

- Idéal pour la randonnée
- La possibilité d'un beau moment au Futuroscope, à 1 h de route

Du vendredi soir 29 mai à partir de 17h00 au jeudi 04 juin 2020 après le petit déjeuner (avant 10h00).

Ouvert à tous les membres ou adhérents du club, cyclos, marcheurs, touristes.

Coût en pension complète hors période scolaire estimée à **400€00** compris l'assurance annulation (base tarifaire pour un groupe de 21 personnes minimum).

Le nombre de places étant limité les inscriptions se feront suivant l'ordre d'arrivée.

Afin que votre inscription soit définitive merci de m'adresser votre règlement d'acompte dès maintenant au plus tard le 15 janvier 2020 à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous accompagné d'un chèque de **100 €00** par personne.

Un 2°acompte est à verser le 31 mars 2020 **de 250€00 par personne** et le solde le dernier jour du séjour.

BULLETIN D'INSCRIPTION Pentecôte VVF Villages "La Bussière" La Bertholière	
NOM :	_ Prénom :
Adresse :	
Ci-joint le règlement d'acompte pour :	
Nombre de participants :X 10	00,00€ =
A adresser à : Jean-Yves DI 18 rue de Belfort 72000 Le Mans (:02.43.24.14.04	Libeller le chèque à l'ordre de l'ACTC

ACTC 23/11/19